

COMMUNE DE VALLOUISE-PELVOUX
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20 novembre 2025
 Délibération n°132

L'An deux mille vingt-cinq, le 20 novembre, à 19h30, le Conseil Municipal convoqué le 14 novembre, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame FISCHER Maryline, Adjointe au Maire

En présence de :

ALPHAND Thierry, BARONNAT Bernard, COQUILLAT Catherine, FISCHER Maryline, GRANET Alice, HERMITTE Jean-Pierre, KIRKYACHARIAN Luc, MOUTIER Gerard, PRAT Christelle, SEMIOND Philippe

Excusé ayant donné procuration : ADISSON Frank à BARONNAT Bernard, GIRAUD Mathieu à COQUILLAT Catherine, JEANNE Virginie à PRAT Christelle, MOREAU Gaelle à FISCHER Maryline, MOUGIN Remi à MOUTIER Gerard, VIESSANT Céline à GRANET Alice

Excusé sans procuration : CHERFILS Jacqueline Absents : MOSSO Véronique, VERNET Laurent

Secrétaire de séance : GRANET Alice

OBJET : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AU COLLEGE DES GIRAUDES

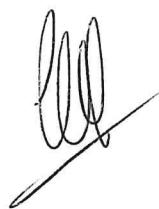
Une subvention a été attribuée au collège les Giraudes pour participer à financer le voyage à Porquerolles des enfants de 4ème domiciliés sur la commune.

Depuis la rentrée, le collège a accueilli un nouvel élève en classe de 4ème B, domicilié à Vallouise-Pelvoux.

Après avoir délibérer, le conseil municipal décide :

D'octroyer une subvention exceptionnelle de 50.00€ pour accompagner financièrement la participation demandée à la famille.

Le maire
Gaëlle MOREAU



La secrétaire de séance
Maryline FISCHER

